Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 69 (2007)

Heft: 9

Rubrik: ASETA ; TA actualité ; Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assurer la charge!

L'ASETA propose, en collaboration avec la maison SpanSet, une offre spéciale à l'intention de ses membres.

Sangles d'arrimage en 3 parties

Les sangles munies de deux tendeurs sont idéales. Ainsi, un tendeur est disponible de chaque côté et une tension de serrage équilibrée peut être exercée.

Le système «Anti-Belt-Slip» permet de détendre la sangle progressivement



Informations:

- Nos prix s'entendent sans frais de port. Paiement à 30 jours net.
- La livraison se fait par la maison SpanSet, Oetwil am See.
- Facturation par l'ASETA.

Quantité	Commande
	Sangle d'amarrage – Economy – Set 3 parties (CHF 55.– TVA incluse)
	2 parties LT 40 cm de AK 40, orange, 50 mm de large, avec tendeur et crochet, sangle orange, 49 mm de large, LT 8 m, LC 2000 / 4000 daN
	Sangle d'amarrage – SpanSet ABS – Set 3 parties (CHF 90.– TVA incluse): 2 parties LT 40 cm de ABS 50, jaune, 50 mm de
	large, avec tendeur et crochet, sangle jaune, 49 mm de large, LT 8 m, LC 2500 / 5000 daN

Nom						
Prénom						
NPA/Lieu						
Adresse						
Date	Si	gnature				

Adresse: ASETA, Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken



Le cours de conduite G40 est agréé par l'Office fédéral des routes (OFROU) et figure ensuite dans le permis de conduire. Il coûte CHF 540.—, moins une réduction de CHF 100.— accordée par le Fonds de sécurité routière (FSR).

Conçu par des professionnels, le G40 comprend 20 leçons; il est limité à cinq participants. Les instructeurs sont tout spécialement formés pour dispenser un enseignement intensif et diversifié avec des buts clairement définis.

Conditions de participation: Les participants reçoivent la confirmation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Lieux et dates 2007

Aarberg BE 06.09+11.09 • Bazenheid SG 07.11+12.11 • Biberbrugg SZ sur demande • Bülach ZH 18.10+23.10 • Bulle FR 24.10+30.10 • Claro TI sur demande • Corcelles-près-Payerne VD sur demande • Courtételle JU 17.10+23.10 • Düdingen FR 07.09+13.09 07.11+13.11 • Erstfeld UR sur demande • Frauenfeld TG 04.10+09.10 18.10+23.10 08.11+13.11 • Gossau ZH 20.09+25.09 08.11+13.11 • Hohenrain LU 27.09+02.10 • Ilanz GR sur demande • Interlaken BE 06.09+11.09 • Kägiswil OW 05.09+10.09 • La Sarraz VD 27.09+02.10 08.11+13.11 • Landquart GR 02.11+06.11 • Langnau i.E. BE 18.10+23.10 • Les Hauts-Geneveys NE 10.10+16.10 • Lindau ZH 13.09+18.09 02.11+06.11 • Lyss BE 11.10+16.10 08.11+13.11 • Lyssach BE 13.09+19.09 16.10+22.10 • Marthalen ZH sur demande • Mettmenstetten ZH 25.10+30.10 • **Moudon VD** 13.09+25.09 25.10+30.10 • **Niederurnen GL** 11.10+19.10 • **Nyon VD** sur demande • Oensingen 27.09+03.10 • Pfäffikon SZ 08.10+16.10 • Riniken/Brunegg AG 20.09+25.09 • Saanen BE 31.10+06.11 • Salez SG 04.10+09.10 • S-Chanf GR sur demande • Schöftland AG 06.09+12.09 • Schwarzenburg BE 25.10+30.10 • **Schwyz** 25.10+30.10 • **Sion VS** sur demande • **Sissach BL** 20.09+26.09 02.11+06.11 • Sitterdorf TG 25.10+30.10 • Tramelan BE 05.09+11.09 • Visp VS 03.10+09.10 • Willisau LU 13.09+18.09 27.09+02.10 • Zwingen BL 11.10+16.10

Inscription au cours G40

leu du cours	Date du cours
Nom, prénom	
Date de naissance	
Adresse	
NPA, lieu	
Numéro de téléphone	
l'ai pris connaissance des conditions d	e ce cours
Date et signature	
Signature du reprécentant légal	

Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: SVLT, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31, courriel: info@agrartechnik.ch

TA actualité

Le rapport ART 677 «Equipement a posteriori de filtre à particules sur les tracteurs» confirme la position de l'ASETA

Le post-équipement des tracteurs avec un filtre à particules est en général faisable; toutefois quelques critères importants devront être pris en considération. Cette phrase-clef fait partie de la conclusion du rapport ART 677 en fin de ce journal. Les conclusions politiques que l'on pourra en tirer restent encore incertaines. De toute façon, l'ASETA renforce son orientation: un post-équipement général et obligatoire est hors de question.

Ueli Zweifel

Les analyses scientifiques relatives aux postéquipements de filtre à particules ainsi que les discussions autour des émissions des suies de diesel sont devenues un objet politique de premier ordre. L'Agroscope ART et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) - en tant gu'organisme financier pour ces recherches - ont donc jugé nécessaire de publier un rapport intermédiaire.

Les coûts de ce post-équipement, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture en est convaincue, sont disproportionnés face aux effets escomptés. En plus, l'OFEV n'a confirmé qu'en mars dernier que la part de l'agriculture aux émissions de particules avait été supposée trois fois supérieure à la réalité. Pendant longtemps, l'agriculture et la sylviculture ont été considérées comme boucs émissaires et mis sous pression. On se souvient que les délégués de l'ASETA avaient, lors de leur dernière assemblée, voté une résolution. Celle-ci s'opposait à l'équipement a posteriori de filtre à particules et à l'introduction prématurée de normes antipollution plus sévères, non encore acceptées sur le plan international.

Les arguments cités par le rapport intermédiaire de l'Agroscope ART (publiés dans le no 11/06 de Technique Agricole) touchant le degré d'efficacité, la fréquence des pannes, les problèmes techniques ainsi que les coûts d'investissement et d'entretien, etc. se confirment en page 47, à la fin du nouveau rapport. Le rapport ART 677 vaut la peine d'être lu car les occurrences et les résultats de la recherche sont clairement exprimés. Sans anticiper les résultats et les conséquences, ce rapport

- décrit, dès les premières lignes, les risques que présentent les particules de suies que l'on classe dans le groupe de poussières les plus fines s'infiltrant dans les poumons
- explique la systématique des recherches sur un véhicule agricole neuf, équipé a posteriori d'un filtre à particules (huit tracteurs et un chargeur)
- cite les expériences pratiques générales et les problèmes de chacun des filtres, équipé et adapté à chacun des véhicules et
- donne des informations sur les coûts d'investissement (entre 8000 et 15000 francs) et également sur les coûts d'exploitation

Résumé du rapport: Le post-équipement des tracteurs avec un filtre à particules est en général faisable. Il nécessite cependant des indications très précises quant au modèle du moteur et son état technique, au filtre à particule le mieux approprié et à ses dimensions (taille de la surface active du filtre).

Pas question d'équipement a posteriori

zw. Du point de vue de l'agriculture et pour l'ASETA, il est clair que le post-équipement des tracteurs avec un filtre à particules doit être de l'appréciation du détenteur du véhicule, notamment dans les cas de travaux pour les communes

De toute façon, tout montage a posteriori d'un filtre à particules reste à mettre au rang des «œuvres pionnières»; le montage est onéreux, surtout avec une finition sur mesure. L'équipement ne dépend pas uniquement des caractéristiques du moteur mais aussi de la masse et de la fréquence d'utilisation du tracteur, à pleine charge ou à charge partielle. C'est avec les tracteurs neufs que l'on aura les plus grandes chances d'obtenir une solution qui fonctionne.

Toutefois, les principaux fabricants de tracteurs ne pensent pas encore, pour l'instant, à équiper les tracteurs de filtre à particules en série. Ils doivent se tenir au plan élaboré à l'échelon international qui implique le renforcement des prescriptions antipollution. Ce plan est aussi valable pour la Suisse. Ce serait une contradiction que de forcer à demander un équipement a posteriori de filtre à particules ou un raccourcissement du remboursement de la taxe sur le carburant. Contre de telles mesures, et dans l'intérêt de ses membres, l'ASETA mettra tout en œuvre.



Le petit, grandement capable

Enorme puissance sur un espace limité. Dans le programme à structure modulaire Weidemann, vous trouverez le modèle correspondant exactement à vos tâches de transport et de chargement. Votre

agent Weidemann est à vos côtés en tant que partenaire compétent, du financement jusqu'à la garantie.

BUCHER Le partenariat landtechnik ajoutée.

chnique agricole SA 8166 Niederweningen Tél. 044 857 26 00 Fax 044 857 24 12 www.bucherlandtechnik.ch

Immatriculations du premier semestre 2007 Tracteurs, transporteurs et faucheuses à deux essieux

(Sources: Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles, Office fédéral des routes)

	Premier semestre						
	2005	2005 2006					
Tracteurs							
Carraro		5	4				
Case-IH	33	52	53				
Claas	61	64	88				
Deutz-Fahr	96	116	120				
Fendt	139	153	171				
Hürlimann	102	107	116				
John Deere	254	210	187				
Lamborghini	21	2	2				
Landini	42	30	25				
Lindner	27	35	32				
MF	74	67	99				
McCormick	25	32	24				
New Holland	215	199	203				
Rigi Trac		6	9				
Same	67	61	49				
Steyr	58	58	59				
Valtra	47	32	30				
Zetor	5	3	8				
Total	1266	1232	1279				

	Premier semestre				
	2006	2007			
Groupe					
CNH (New Holland, Case, Steyr)	309	315			
John Deere	210	187			
Same, Deutz-Fahr	286	287			
AGCO (Fendt, MF, Valtra)	252	300			
Transporteurs	,				

Transporteurs		
Aebi	61	42
Carraro		1
Lindner	7	12
Reform	85	67
Schiltrac	16	13
Total	169	135

Faucheuses à deux essieux

	1
3555755	
105	84
1	
35	44
2	1
69	92
	2 35 1

Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants	Age	2	3	4	6	8	10	12	14
100% coton, bleu/rouge	Taille	92	98	104	116	128	140	152	164
	CHF	CHF 38		43		48			
	Quantité								
Salopettes pour enfants 100% coton, bleu/rouge	Age Taille		3 98	4 104	6	8 128	10 140		
100-10 Coton, orcuproage	CHF		38	104	43	120	48		
	Quantité								
Combinaison, rouge, CHF 78	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
75% coton, 25% polyester	Quantité								
Salopettes, rouge, CHF 58	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
75% coton, 25% polyester	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18	Taille		S	1	Λ		L	X	(L
100% coton	Quantité								
Montre ASETA, CHF 55	Quantité								

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement à 30 jours, net.

Nom

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Prochain numéro: 4.10.2007

Les thèmes:

TA spécial

- Stabulations pour la garde de truies
- Bords de crèches extensibles, ravitaillement de fourrage

Technique des champs

- Technique et semis: céréales d'automne
- Technique de capteurs pour l'azote: épandage adapté aux surfaces

Cultures fourragères

Sursemis optimalisés pour prés et prairies

ASETA

Compte-rendu de l'AD

Sous la loupe

Agro-entrepreneurs et récolte de maïs

Annonces:

Büchler Grafino AG, Agrarfachmedien, 3001 Berne, tél. 031 330 30 17, fax 031 330 30 57, inserate@agripub.ch



69^e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Willi von Atzigen, directeur

Rédaction

Ueli Zweifel: red@agrartechnik.ch Edith Moos: edith.moos@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

case postale, 5223 Riniken tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31 internet: www.agrartechnik.ch

Annonces

Büchler Grafino AG, Agro-Publications, Dammweg 9, case postale, CH-3001 Berne Barbara Gusset, tél. 031 330 30 17, fax 031 330 30 57 inserate@agripub.ch, www.agripub.ch

Vente des annonces

Erich Brügger, tél. 034 495 58 68 e-mail: mbv@freesurf.ch

Simone Gasser, tél. 031 330 30 18 simone.gasser@agripub.ch

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41 daniel.sempach@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2007

Rabais de 25% sur la combinaison avec Schweizer Landtechnik

Imprimerie et expédition

Benteli Hallwag Druck AG

Seftigenstrasse 310, CH-3084 Wabern-Berne

Coordination de production Kurt Hadorn

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse CHF 70.- par an (2,3% TVA incluse). Gratuit pour les membres ASETA. Etranger: CHF 90.-, € 60.-.

Le numéro 10/2007 paraîtra le 4 octobre 2007

Dernier jour pour les ordres d'insertion: 12 septembre 2007